

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 04 OCTOBRE 2010, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Madame Lisette Côté
Madame Isabelle Pruneau
Madame Renée Lessard
Monsieur Denis Bouchard
Monsieur Rock Carrier
Monsieur Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, Directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, Directrice générale adjointe est présente à la réunion.

PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**Ordre du jour
Séance du 4 octobre 2010**

- 1- Prière et ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux des 02 et 07 septembre 2010
- 4- Acceptation des comptes
- 5- Refinancement Prêt numéro 1 – acceptation taux offres publiques
- 6- Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie
- 7- Etchemins en forme - Acceptation du guide administratif 2010-2011
 - Acceptation des modifications du guide de l'éthique et politique de prévention et d'intervention
 - Entériner signature contrat contractuel d'Etchemins en Forme par Pierre-Yves Vachon et Municipalité de Sainte-Rose
- 8- Dépôt des indicateurs de gestion
- 9- Résultats ouverture prix huile/diesel saison 2010-2011
- 10- Avis dépôt sommaire du rôle
- 11- Acceptation budget Régie Inter municipale de gestion des déchets solides
- 12- Acceptation budget Régie CJLLR
- 13- Avis de motion changement vitesse maximale Route de la Grande-Ligne Nord
- 14- Changement adresse de l'école du Petit-Chercheur « Rue Roy»
- 15- Assurance Garage Fabrique & contenu
- 16- Demande remboursement subvention MTQ
- 17- Parole à l'inspecteur
- 18- Correspondance - - -
- 19- Service Incendie : A) Parole au directeur incendie
 - B)
 - C)
- 20- Loisirs : A) Patinoire 2010-2011 B)
- 21- Varia: A) Alarme édifice municipal
 - B) Local 691, taux location?
 - C)
 - D)
- 22- Période de questions
- 23- Levée de l'assemblée

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

235-10-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
 QUE l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants :
 21 – C) Demande d'appui Famille Drouin à la CPTAQ
 D) Règlement épicerie abrogation résolution
 E) Calendrier
 F) Politique familiale
 G) Réunion Lévis Biblio
 H) Social des fêtes
 14 – B) changement adresse Caserne
 ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 2 & 7 SEPTEMBRE 2010

Attendu qu'une copie des procès-verbaux a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

236-10-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
 QUE les procès-verbaux des séances extraordinaire du 2 septembre et de la régulière du 7 septembre 2010 soient acceptés tels que rédigés.
 ADOPTÉE

ACCEPTATION DES COMPTES

237-10-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
 QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant 58 618,75\$ pour la Municipalité, soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2007 sur le contrôle et le suivi budgétaire.
 ADOPTÉE

REFINANCEMENT PRÊT NUMÉRO 1 – ACCEPTATION TAUX OFFRES PUBLIQUES

238-10-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
 QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins du Sud de l'Etchemin pour son emprunt de 1 127 000 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 04-2002, au pair¹ au taux d'intérêt de 2.89% échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

121 700 \$	2,89 %	13 octobre 2011
126 000 \$	2,89 %	13 octobre 2012
130 500 \$	2,89 %	13 octobre 2013
135 100 \$	2,89 %	13 octobre 2014
613 700 \$	2,89 %	13 octobre 2015

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ;
 ADOPTÉE

239-10-2010

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 04-2002, la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford souhaite emprunter par billet un montant total de 1 127 000 \$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 127 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 04-2002 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire M. Hector Provençal et la secrétaire-trésorière Madame Lyse Audet ou son adjointe Madame Linda Gilbert.

QUE les billets soient datés du 13 octobre 2010;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2011.	121 700 \$
2012.	126 000 \$
2013.	130 500 \$
2014.	135 100 \$
2015.	140 000 \$ (à payer en 2015)
2015.	473 700 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 13 octobre 2010), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 04-2002, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DES SAINES HABITUDES DE VIE

ATTENDU QUE :

Le taux d'obésité est préoccupant au Québec, ce qui affecte la qualité de vie et le bien-être de la population, en plus d'engendrer des coûts sociaux importants;

L'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population sont des enjeux qui interpellent directement notre municipalité;

La mise en place d'un environnement favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation représente une solution concrète pour améliorer la qualité de vie de notre population;

Les municipalités ont un rôle prépondérant dans la mise en place d'un environnement favorable aux saines habitudes de vie, notamment par leurs responsabilités en matière d'aménagement du territoire ou par les divers services qu'elles offrent aux citoyens et aux citoyennes;

240-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Denis Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford s'engage à poursuivre et intensifier son action pour la création d'un environnement favorisant un mode de vie physiquement actif et une

saine alimentation. Par cette résolution, Sainte-Rose-de-Watford s'engage à :

1. Continuer à offrir à sa population des services, des installations ou des événements accessibles à tous et qui favorisent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation;
2. Favoriser et faciliter, dans les installations municipales et sur le territoire, l'accès à des aliments de haute valeur nutritive en accord avec la vision gouvernementale de la saine alimentation;
3. Assurer la gestion municipale et l'aménagement du territoire en privilégiant la création d'un environnement favorable aux saines habitudes de vie.

Cette résolution marque également la mise en œuvre des actions suivantes :

- Entreprendre, chaque année, au moins une action issue de la liste proposée en annexe de la présente déclaration, selon les capacités de notre municipalité et les besoins des citoyens;
- Nommer un responsable de la Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie qui verra à ce que soit effectuée une ou plusieurs de ces actions durant l'année;
- Exprimer publiquement l'engagement de notre municipalité au regard de l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'utilisation du logo Au Québec, on aime la vie.

ADOPTÉE

ETCHEMINS EN FORME

Acceptation du guide administratif 2010-2011

241-10-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter le guide administratif 2010-2011 proposé par Québec en Forme.

ADOPTÉE

Acceptation des modifications du guide de l'éthique et politique de prévention et d'intervention

242-10-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, organisme mandataire d'Etchemins en Forme, accepte les modifications du guide de l'éthique et politique de prévention et d'intervention en matière d'abus.

ADOPTÉE

Entériner signature contrat contractuel d'Etchemins en Forme par Pierre-Yves Vachon et Municipalité Sainte-Rose-de-Watford

243-10-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE M. Pierre-Yves Vachon du Comité de pilotage d'Etchemins en forme soit autorisé à signer les contrats des contractuels, qui seront engagés pour l'animation d'activité, avec la directrice générale ou l'adjointe de l'organisme mandataire qui est la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION

Les indicateurs de gestion 2009 ont été déposés au MAMROT le 16 septembre 2010 par Madame Linda Gilbert. La directrice générale en donne les grandes lignes.

244-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les indicateurs de gestions 2009 soient par la présente acceptés tels que déposés.

ADOPTÉE

RÉSULTATS OUVERTURE PRIX HUILE/DIESEL SAISON 2010-2011

Quatre soumissions ont été reçues avant 15 heures, le 29 septembre 2010.

245-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le contrat pour la fourniture d'huile et de diesel pour la saison 2010-2011 soit accordé à Les huiles Marcel Gagnon Inc. au prix OBG indexé de ,017 cent le litre, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire.

ADOPTÉE

AVIS DE DÉPÔT SOMMAIRE DU RÔLE

L'avis public du dépôt du rôle d'évaluation foncière de la 3^e année du triennal 2009, 2010 & 2011 a été déposé à la réunion d'octobre et toute personne qui veut en prendre connaissance peut venir prendre information au bureau de la municipalité. Une parution dans le journal de La Voix du Sud a été faite.

ACCEPTATION BUDGET RÉGIE INTER MUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

246-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le budget 2011 proposé par la Régie Intermunicipale de gestion des déchets solides au montant de 16 537\$ pour la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford soit accepté.

ADOPTÉE

ACCEPTATION BUDGET RÉGIE CJLLR

247-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le budget 2011 proposé par la Régie Inter des déchets CJLLR pour la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford au montant de 31 901\$ soit accepté et sera réparti comme suit : 20 299\$ pour les ordures et 11 602\$ pour le recyclage.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Monsieur Denis Bouchard qu'un règlement pour réduire la vitesse sur la Route de la Grande-Ligne Nord à 80 kilomètres sera adopté à une prochaine séance.

Conseiller

Toute personne qui s'oppose à ce projet pourra se faire entendre lors de la prochaine réunion du conseil qui se tiendra le 01 novembre 2010 à 19h15 minutes.

CHANGEMENT D'ADRESSE DE L'ÉCOLE DU PETIT-CHERCHEUR « RUE ROY »

ATTENDU QUE la réforme cadastrale a défini des irrégularités au niveau de certaines propriétés de la municipalité;

ATTENDU QUE suite à cette réforme, une parcelle de terrain a été acquise de la Fabrique de Ste-Rose afin de délimiter l'emprise de la rue Roy entre la salle communautaire, le presbytère, l'église et l'école du Petit-Chercheur, et la caserne;

ATTENDU QUE suite à l'ouverture de cette parcelle de la rue Roy, l'école du Petit-Chercheur se retrouve maintenant avec une nouvelle adresse;

ATTENDU QUE ce changement facilitera la localisation de cette propriété lors d'appel d'urgence puisque l'ancienne adresse la localisait sur la rue Principale, ce qui est aujourd'hui un non-sens vu sa situation géographique;

248-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'aviser la Commission scolaire que l'adresse de l'École du Petit-Chercheur est à compter de ce jour le : 4, rue Roy. QUE la maîtresse de poste a été mise au courant de la situation et qu'elle a une nouvelle case postale de prévue pour ce changement d'adresse.

ADOPTÉE

249-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE suite à l'ouverture d'une partie de la rue Roy conséquemment à la rénovation cadastrale, il y a lieu de faire un changement d'adresse pour la caserne qui à partir de ce jour sera située au 2, rue Roy.

ADOPTÉE

ASSURANCES ENTREPÔT CASERNE ET CONTENU

250-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'aviser notre assureur de l'acquisition le 3 septembre 2010 d'un nouveau bâtiment situé près de la caserne incendie. Celui-ci va servir d'entrepôt pour le service incendie. Le bâtiment est d'une valeur de 15 000\$.

ADOPTÉE

Demander une copie de la police d'assurance des chapiteaux des Chevaliers de Colomb vu qu'ils sont entreposés dans l'entrepôt.

DEMANDE REMBOURSEMENT SUBVENTION MTQ

251-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les factures présentées à la direction territoriale Chaudière-Appalaches, Ministère des Transports, soient celles des remplacements de ponceaux dans le 5^e Rang et Rang de la Famine Sud (ponceaux, gravier et pelle), du creusage de fossé dans le 5^e Rang. Des factures totalisant 3 458.49\$ sont présentées pour la subvention de 3000\$ sur 3 ans. Pour la subvention de 13 536\$ des factures sont présentées totalisant la somme 14 472.81\$ pour un total de 17 931.30\$ pour les subventions accordées par le ministre délégué aux transports pour l'année 2010 dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

ADOPTÉE

PAROLE À L'INSPECTEUR

252-10-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
DE réparer le fossé qui a été bouché vis-à-vis le lot numéro 58-B-P
rang 2 et que la facture soit envoyée au propriétaire du lot.
ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Formation sur la Gestion des contrats municipaux

253-10-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
D'inscrire trois conseillers à la formation du 28 octobre 2010.
ADOPTÉE

Bibliothèque

254-10-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
D'accepter le taux de tarification 2011 du réseau Biblio de 3,55 per
capita.
ADOPTÉE

Chambre de commerce de Bellechasse

255-10-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
Inscrire un participant à la soirée reconnaissance de la Chambre de
Commerce et d'entreprises de Bellechasse, vu qu'une de nos
industries sera reconnue lors de cette soirée. Le coût est de 85\$ par
participant à la charge de la Municipalité.
ADOPTÉE

Formation ADMQ

256-10-2010 **IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
D'autoriser l'inscription de Madame Linda Gilbert à la formation sur la
rédaction des règlements et politique qui aura lieu le 26 octobre 2010
à Lac-Etchemin.
ADOPTÉE

SERVICE INCENDIE

Parole au directeur incendie

ATTENDU QUE le schéma de risque incendie exige d'avoir un débit
d'eau de 1500 litres/minutes (350 gallons) au moment d'une
intervention, et ce, pour au moins 30 minutes;

ATTENDU QUE la municipalité possède un camion autopompe-
citerne d'une capacité de 1500 gallons, et que le débit d'eau requis
peut être maintenu environ 4 minutes;

ATTENDU QU'une autre municipalité est appelée en entraide lors d'un
appel d'urgence;

ATTENDU QUE lors de l'adoption du schéma de couverture de risque
version révisée de 2006, il n'a jamais été question au point 7.7 Plan
de mise en œuvre de la municipalité de posséder 2 camions-citernes,
mais seulement de remplacer le camion-citerne par 1 camion
autopompe-citerne, ce qui a été réalisé en 2009;

ATTENDU QUE la capacité de payer des citoyens ne permet pas l'acquisition, l'entreposage et l'entretien d'un autre camion-citerne, incendie pour le moment;

257-10-2010

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil sont conscients que le service incendie n'est pas en mesure de fournir le nombre de gallons requis par le schéma lors d'un incendie. Que le débit est atteint seulement à l'arrivée des citernes des municipalités voisines.

ADOPTÉE

LOISIRS

Patinoire 2010-2011

Une demande sera faite à M. Nicolas Sylvain à savoir s'il est intéressé à faire l'entretien de la patinoire et la surveillance du local des loisirs pour la prochaine saison.

VARIA

Alarme édifice municipal

258-10-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'aviser Reliance Protectron que nous ne renouvelerons pas le service de surveillance d'alarme avec leur compagnie le 1^{er} octobre 2011 pour l'édifice municipal (numéro de client 22000175).

ADOPTÉE

Le contrat de surveillance d'alarme sera accordé à Gestion A.P.F. Beauce Inc.

Local 691, taux location ?

259-10-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE lorsque notre centre Multigénération sera aménagé celui-ci sera disponible pour les locations à 50\$ par jour.

ADOPTÉE

Demande d'appui Famille Drouin – CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la demande ne nuit en rien les activités agricoles du secteur et n'a pas pour effet d'ajouter un usage autre qu'à l'agriculture. Au contraire, le demandeur désire accroître sa production (acériculture) par l'acquisition du terrain visé.

CONSIDÉRANT QU'actuellement, le propriétaire n'exploite plus l'érablière et que l'acceptation de ladite demande valoriserait le potentiel agricole du secteur.

CONSIDÉRANT QUE la demande n'affecte aucunement les ressources eaux et sols du secteur.

CONSIDÉRANT QUE malgré les espaces disponibles hors de la zone agricole, ceux-ci sont d'aucun intérêt pour le demandeur dans un cas comme celui-ci.

CONSIDÉRANT QUE l'homogénéité du secteur ne sera pas affectée étant donné qu'il n'y a aucun changement physiquement sur le terrain et qu'aucune nouvelle propriété foncière n'est ajoutée. Par ailleurs, ladite parcelle sera consolidée à celle que de 90,77 ha que le demandeur possède pour faire une propriété de 109,42 ha au total.

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les normes municipales en vigueur.

CONSIDÉRANT QUE l'actuel propriétaire ne veut pas louer la partie de terrain cultivable et que les nouveaux propriétaires seraient intéressés à la louer et ont déjà un agriculteur qui désire la louer à long terme pour conserver le potentiel agricole de cette partie de terrain;

PAR CONSÉQUENT,

260-10-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford appuie la demande de M. René Drouin afin que ce dernier puisse acquérir une parcelle de 18,65 ha, soit le lot 4 217 587 du Cadastre du Québec, afin qu'il puisse l'annexer à son érablière actuelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION CRÉDIT TAXES 2010 – AIDE FINANCIÈRE ÉPICERIE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont adopté le règlement numéro 02-2010 accordant une aide financière à toute personne qui exploiterait une épicerie ou un dépanneur dans la municipalité;

ATTENDU QU'Érablière Germain & Réjean Couette Inc. s'est portée acquéreur du 665, rue Principale et qu'elle y exploite une épicerie;

ATTENDU QUE les propriétaires de la nouvelle épicerie se voient accorder une aide financière de 10 000\$, soit le montant total réservé pour ce règlement, sous forme de crédits de taxes étalés sur 5 ans;

261-10-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'un crédit au montant de 989.96\$ pour l'année 2010 soit accordé. Que la présente résolution abroge la résolution 218-09-2010.

ADOPTÉE

Calendrier

Les membres du conseil sont unanimes à continuer de publier le calendrier pour l'année 2011.

Politique familiale

Madame Renée Lessard nous mentionne les actions prises lors du dernier mois.

Bibliothèque

262-10-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser Lisette Côté et un autre membre du comité de la bibliothèque à assister à la rencontre du réseau biblio à Charny, les dépenses seront aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE

Social des fêtes

263-10-2010

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le social des fêtes aura lieu le 8 janvier 2011. Madame Renée Lessard s'occupe de réserver un traiteur. Un permis pour servir des boissons alcoolisées sera demandé.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

264-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE prendre les informations auprès de M. Mario Roberge pour savoir la possibilité pour nos pompiers d'utiliser un gyrophare vert sur notre territoire lors d'un incendie.

ADOPTÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

265-10-2010

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE cette assemblée soit close, il est 21 heures 57 minutes.

ADOPTÉE

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire

Lyse Audet
Secrétaire-trésorière
et directrice générale